



OUVERTURE DE POSTES (7)

MONITEUR(TRICE) VIE ÉTUDIANTE

STATUT : SAISONNIER

SUPÉRIEURS IMMÉDIATS : COORDONNATRICE À LA VIE ÉTUDIANTE

ADJOINT ARTISTIQUE ET RESPONSABLE DES ÉQUIPEMENTS

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU POSTE

Sous la supervision de l'adjoint artistique et de la coordonnatrice à la vie étudiante, le rôle du moniteur consiste à assumer l'encadrement des stagiaires afin de leur assurer un séjour de qualité, incluant la préparation et le suivi des activités, dans un climat dynamique et sécuritaire, pendant toute la durée des sessions du Camp qui se déroulent lors de sa période d'engagement, sur les lieux du Camp et du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé. Le moniteur doit participer au pré-camp, période de formation et de préparation obligatoire pour l'organisation du travail d'équipe, la familiarisation avec les lieux, activités et autres personnes qui travaillent au Camp. Chaque moniteur participe à l'élaboration du rapport de la saison.

| TÂCHES PRINCIPALES | QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Encadrer les stagiaires : accueil, sécurité, déplacements. • Planifier les activités de la vie étudiante, les organiser et les superviser. • Assurer la technique lors des concerts de la relève. • Superviser les moments de pratique instrumentale. • Assister les professeurs, au besoin. • S'assurer que les lieux sont sécuritaires (site du Camp et Séminaire). • Produire un rapport d'activités pour chaque session. | <p>Formation et expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience pertinente en animation • Formation en musique ou en loisirs un atout • Expérience, un atout |
| | <p>Qualités personnelles, habiletés et aptitudes nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme, leadership, • Sens des responsabilités et de l'organisation • Créativité et originalité • Disponibilité (hébergement sur le site) |
| | <p>Conditions d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée maximale de 8 semaines, réparties selon les besoins • 5 poste de 35h/sem., 2 postes de 40h/sem. • Salaire horaire de 11,25\$ • Hébergement et repas fournis durant la saison (sauf les repas durant le pré-camp) |

Faire parvenir votre C.V. avec une lettre de motivation au Camp
AVANT le 15 AVRIL 2017